



Spaniel Club Français

Association fondée en 1898 affiliée à la société centrale canine

reconnue d'utilité publique agréée par le ministère de l'agriculture.

BALLARDINI Patricia
Secrétaire générale

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE 23 JUIN 2018

ORDRE DU JOUR REUNION DE COMITE 23 Juin

Kyriad Lyon Est Meyzieu ZI

22 avenue Lionel TERRAY - 69330 JONAGE

Membres présents : M. Denis Giacomo, Mme Denise Mangold, Mme Patricia Ballardini, Mme Yvette Chavernac, Mme Dominique Cornet-Gougon, Mme Gaëlle Gac, Mme Ingrid Vergne, M.Thierry Bossuet, M. Roger Debard, M.Pascal Lejeune, Christian Feyler

Membres excusés : Mme Raymonde Puyo, M. Laurent Schuemacher, M. Michel Fritsch

Réunion de comité 10h

Approbation du PV du 14 Avril 2018

1. Communication du Président
2. Préparation de l'assemblée générale électorale
 - a. Réponses aux questions diverses
3. Communication des commissions
 - a. Cocker Américains
 - b. Cocker Anglais
 - c. Springers
 - d. Autres variétés

- e. Travail
 - f. Délégués
4. Revue
 5. Point adhésions
 6. Questions diverses

Approbation du PV du 14 Avril 2018, approuvé à l'unanimité des présents

Communications du Président

- Courriers recommandés de M. PRYZBILA concernant l'annulation du titre de champion de son cocker américain. Le comité a déjà statué sur les cas de ce cocker américain qui n'avait pas la récompense requise pour homologuer.
- Courrier de M. MARTINS émettant une protestation sur le courrier d'appel à candidature pour le renouvellement partiel du comité. Le matériel électoral a été envoyé.

Préparation de l'AG électorale

Préparation du dépouillement. Le comité décide de reprendre le protocole proposé par Mme Cornet-Gougon soit deux tables de dépouillement, deux superviseurs faisant partis de la commission des élections et Quatre scrutateurs désignés par l'assemblée. Un huissier ayant été sollicité pour cette AG, il supervisera l'ensemble du dispositif. Si des contestations ont lieu elles devront être formulées et rédigées sur place.

Commission des litiges

M. Christian Feyler a reçu un courrier recommandé peut-être émanant de M. Gourdel car le courrier n'est ni signé ni daté et donc considéré comme non recevable.

Réponses aux questions diverses

Les questions sont arrivées hors délais mais le comité décide de les prendre en compte et d'y apporter des réponses. Elles sont posées par Madame Joineau

Titres de travail sur le pedigree : La question a été posée une nouvelle fois à la SCC, cette question est du ressort du président de la CUN, l'ancien Président n'ayant pas donné suite à cette requête pour les spaniels.

Sur les pedigrees chiens d'arrêts figurent tous les résultats travail et exposition. La question sera posée au nouveau président M. Copiatti.

Respect des standards : Question prise en compte par le club ; informations données par les différentes commissions.

Déroulement des field-trial : Le tirage au sort doit répondre à une double contrainte les juges et les dresseurs. Il faut composer avec les différentes variables. Le tirage au sort des terrains peut être envisagé.

Communications des commissions

o Cocker anglais

Le voyage à Malvern a été annulé des participants se désistant malgré le coût réduit du voyage. Le maintenir aurait fait supporter une dépense de 300 euros au club. Nous pensons que le climat polémique ambiant a joué un rôle négatif.

Pour les homologations la fiche SCC a été complétée pour les vétérans qui ne figuraient pas.

o Cocker américains

Mme Denise Mangold précise que le pedigree complet est exigé depuis longtemps. Elle évoque la question problématique des photos publiées à l'issue du championnat qui ont fait l'objet de polémiques sur FB

Pour chaque manifestation du SCF il est impératif de faire signer l'autorisation sur la feuille d'engagement comme nous le faisons pour la NE. Il sera utile de le faire pour les fields.

o Commission Springer

RAS

o Commission races rares

Il est souhaitable que le SCF récupère l'AWS pour ne pas voir l'IWS partir vers les chiens d'eau. Une lettre officielle sera envoyée à M. Copiatti.

o Commission Travail

M. Giacomo donne lecture du calendrier pour la saison de gibier tiré

CORSE 22 ,23 ET 24 SEPTEMBRE 2018. CACT (Canine Corse)

CHAOURCE 29 & 30 SEPTEMBRE 2018. CACT (Canine Champagne Ardenne)

FONTVIAL LES VARRATS

13 OCTOBRE 2018. CACIT - CACT AUTRES VARIETTES / CACT COCKER

14 OCTOBRE 2018. CACIT – CACT COCKER / CACT AUTRES VARIETTES

MAGNY LAMBERT 20 & 21 OCTOBRE 2018. CACT

OLERON 01 & 02 NOVEMBRE 2018. CACT (ADP)

MARCHEPRIME 03 & 04 NOVEMBRE 2018. CACT (Canine Gironde)

BRETAGNE

10 NOVEMBRE 2018. CACIT - CACT AUTRES VARIETTES / CACT COCKER

11 NOVEMBRE 2018. CACIT – CACT COCKER / CACT AUTRES VARIETTES

JOZERAND. Coupe de France 17 & 18 NOVEMBRE 2018. CACIT

FRESSIN

23 NOVEMBRE 2018. Concours sur Bécasse

24 & 25 NOVEMBRE 2018. CACT

PARIGNARGUES 01 & 02 DECEMBRE 2018. CACT

ROUSSILLON

03 DECEMBRE 2018. CACIT - CACT AUTRES VARIETTES / CACT COCKER

04 DECEMBRE 2018. CACIT – CACT COCKER / CACT AUTRES VARIETTES

FESTUBERT

08 DECEMBRE 2018. CACT

09 DECEMBRE 2018. CACIT

Madame Gac pose la question du field des Landes qui aurait l'accord de la CUN. M. Giacomo rappelle le règlement du SCF qui stipule que les canines territoriales doivent avoir l'accord du club pour organiser. M. Feyler rappelle les difficultés de composer les jurys et c'est dans ce sens que des concours ont été retirés et qu'il n'est pas possible d'envisager deux concours au même temps sur les lieux différents. M. Lejeune précise que les fields organisés par les canines sont réservés aux jours de semaine et ceux des clubs le week-end.

Mise au vote du calendrier

Contre 4

Pour 5 avec la voix prépondérante du Président

Abstentions 3

Le calendrier est accepté par le comité.

Il serait souhaitable que les membres du comité soient invités lors de la Coupe de France.

Délégations

Des problèmes d'organisation sont à noter dans certaines délégations. Il faudra étudier la question lors du prochain comité.

Revue

RAS

Site du SCF

Cette question devra également être à l'ODJ du prochain comité, les informations n'étant pas à jours et l'accès trop restreint. A résoudre également les problèmes liés aux adhésions via le site.

Questions diverses

- **Lecture des radios**

Deux lecteurs radios hanches sont acceptés par le SCF : Dr Lejard et Dr Genevois

- **Tarif des RE et NE**

A revoir le prix des engagements des RE et NE trop bas. Mme Mangold a étudié les autres tarifs des clubs, passage à 30 euros pour les adhérents et 35 pour les non adhérents

- M. Giacomo informe le comité de l'existence de plusieurs numéros de Siret du SCF.
Question à résoudre pour le prochain président.

Fin de la réunion à 12h10

.